Menus de la restauration scolaire

Les repas sont préparés par la cuisine centrale municipale « Les Marmitons » dans le respect des normes sanitaires, d'hygiène et d'équilibre alimentaire.
Deux fois par semaine, un menu végétarien unique est proposé à tous les enfants (conformément aux dispositions de la loi Alimentation du 30 octobre 2018).

Retrouvez ci-dessous les menus mensuels pour les écoles maternelles et élémentaires.

- Menus mai 2024

Notez bien : en cas de réservation hors délai, le menu végétarien est servi par défaut.

Le saviez-vous ?

Les menus sont élaborés avec l'appui d'une diététicienne. La Ville organise régulièrement des animations culinaires et d'éducation au goût à destination des enfants.
Depuis la rentrée 2020, en maternelle comme en élémentaire, il est possible, à la demande des parents, de réserver un menu végétarien tous les jours.

Question de santé

Le protocole d'accueil individualisé

En cas de problème de santé, un Protocole d'Accueil Individualisé est établi entre les parents et l'Éducation nationale, et sera renouvelé en élémentaire, sauf demande spécifique.
Ce PAI sera pris en compte par la Ville.

Les allergies alimentaires

Les enfants concernés peuvent être accueillis sur le temps de la pause méridienne.

Si le PAI prévoit qu’ils apportent un panier repas, le tarif de l’activité "restauration" sera réduit de 50% par rapport à une inscription avec repas fourni par la Ville.

Le protocole d'accueil personnalisé

La Ville se fixe l’objectif d’accueillir tous les enfants sans discrimination, quelle que soit leur situation de santé ou de handicap.
La Ville et les parents définissent ensemble un Protocole d’Accueil Personnalisé qui précise les modalités d’accueil de l’enfant afin de répondre au mieux à ses besoins et à ses attentes sur les temps périscolaires et de loisirs.

Document(s)

Menus mai 2024